

Entre informel et illégal Survivre à Nairobi*

MENDIANTS, vagabonds, passeurs de drogues, prostituées, bandits, voleurs, violeurs, voyous, auteurs de troubles, squatters, distillateurs d'alcool illégaux, faux entrepreneurs, fraudeurs du fisc, sont certains des qualificatifs donnés à des milliers de gens qui, à Nairobi, luttent jour après jour pour leur survie. Autant d'activités économiques caractéristiques de la vie quotidienne de la rue auxquelles se livrent des citoyens, des hommes comme des femmes, de toutes classes d'âge. Autant de pratiques considérées comme illégales au regard des normes juridiques énoncées par l'État.

Mais ces activités toutes illégales qu'elles soient, s'intègrent dans une vie sociale, traduisent un style de vie et sont régulées par un certain nombre de normes propres à la rue. De fait, ces formes de travail constituent un mode de socialisation et d'organisation des groupes et sont confrontés à une multiplicité de régimes juridiques souvent contradictoires, chargés de régir des comportements divers de la vie collective. Les manières de faire, de sentir, de penser, d'agir ne se manifestent pas de la même façon dans tous les secteurs de la société, mais ces éléments deviennent norme, englobant l'ensemble de la population, lorsqu'ils sont socialement déterminés ou sanctionnés par la loi ou par un groupe social spécifique. A Nairobi comme ailleurs, les lois s'appliquant à l'espace territorial, aux activités économiques et aux catégories sociales déterminent l'image de ce qui est légal ou illégal. De même, les relations politiques sont jugées complémentaires d'un droit formel lui-même garant de l'exercice du pouvoir au sein de la société. Ce pouvoir est mû par l'idée de contrainte, parce qu'il codifie en des institutions culturelles une série de normes qui sont souvent très éloignées des pratiques quotidiennes de survie des couches sociales les plus pauvres.

* Je remercie l'Institut français de la recherche en Afrique (Nairobi) qui a financé mon séjour au Kenya.

Au regard de l'État, l'illégalité trouve sa source dans la transgression des codes juridiquement établis, l'exemple type étant celui de la violation de lois comme celle contre le vagabondage (The Vagrancy Act, édicté en 1902), censée contrôler la présence de mendiants, vagabonds, squatters et toute autre personne vivant dans la rue et susceptibles de ce fait d'être identifiés comme des criminels potentiels. Les textes législatifs relatifs à ceux qui ont fait de la rue leur lieu de travail sont avant tout fondés sur cette loi. Cette dernière permet aux autorités de développer une politique hygiéniste ayant pour effet de démolir des kiosques et taudis mais aussi de « ramasser » et d'envoyer à la campagne, ou ailleurs en ville, les personnes supposées criminelles ou susceptibles de déranger la sécurité publique et, partant, l'image du pays. L'État légitime l'arbitraire en ayant recours à un ensemble de textes juridiques dont la loi sur le vagabondage constitue l'épicentre.

Cependant, malgré l'existence de ces normes officielles, la perception du légal et de l'illégal varie dans le temps et l'espace selon les acteurs impliqués. Ainsi, pendant que l'action étatique trouve inévitablement sa légitimité dans des normes légales ou statutaires, les travailleurs de la rue, faisant eux référence à la notion de survie, légitiment leurs activités en fonction d'un droit « informel », celui de la débrouille. Dès lors, les sentiments de révolte, d'impuissance et de désarroi se mêlent pour vilipender la répression fondée sur des lois considérées comme injustes.

Une perception différenciée de l'illégalité et de l'informalité selon l'espace urbain

L'État pénètre de manière assez différente dans les différents secteurs urbains : aussi, des actions interprétées comme illégales dans un secteur pourront se réaliser sans contrainte dans un autre. Les rues du centre-ville de Nairobi sont ainsi largement investies par la puissance publique qui y développe une politique de maintien de l'ordre et de sauvegarde de la propreté urbaine. Il s'agit donc en particulier de préserver les lieux d'accès aux différents bureaux du gouvernement, aux banques et centres commerciaux, des mendiants, vendeurs à la sauvette, prostituées, sans-abri et enfants de la rue, etc. Appuyés par des vigiles privés, visibles au seuil de toutes les portes donnant accès à ces bâtiments, les *askari* et les policiers font quotidiennement le tour des endroits où les marchands informels se sont installés en leur ordonnant de quitter les lieux, ils surveillent la présence des enfants en dialoguant avec eux ou en les conduisant au poste de police, ils contrôlent les vendeurs de journaux, les prostituées, les vendeurs de drogue, etc. L'action des autorités dans le centre-ville est plus que

répressive : elle ne laisse pas de voie de sortie aux travailleurs de la rue qui sont obligés de partir à la recherche d'un autre endroit pour exercer leurs activités. Certains d'entre eux, épuisés par cette répression systématique, se « recyclent » dans le travail clandestin où ils trouveront les moyens de survivre par le vol, la menace, le chantage, le cambriolage. En pénalisant les activités informelles, ce type de pénétration étatique induit ainsi de nouveaux comportements criminels.

En revanche, dans les quartiers populaires et les bidonvilles, la présence de l'État est beaucoup plus modérée, ce qui facilite le passage de l'informel à l'illégal. Prenons l'exemple des voleurs. La police ne les traque pas vraiment dans ces lieux et lorsqu'elle les arrête, ils peuvent « payer » pour obtenir leur liberté. La justice populaire se substitue alors au droit formel. Cette forme de justice ne rencontre aucune opposition dans ces quartiers. La liberté d'action est grande, car les autorités arrivent toujours trop tard lors des exécutions populaires. Ainsi, la présence de l'État n'est pas quotidienne, et, de plus, les rapports que ses représentants entretiennent avec la population sont souvent fondés sur une complicité obligée en raison du chantage. Chacun se sert de l'autre, consolidant ainsi, dans le temps et dans l'espace, la permanence de certaines activités illégales, qui finissent par se transformer en filières économiques classiques propres au bidonville.

Toujours dans les bidonvilles, où les activités du secteur informel permettent la survie de la plupart des gens, il existe une série de réseaux illégaux qui fonctionnent grâce à l'appui des riverains. C'est le cas de la production de la *chang'aa* (bière clandestine) à Mathare Valley. Dans ce quartier de Nairobi, la présence de l'État n'est que sporadique et les rapports que les autorités entretiennent avec la population sont faits de complicité, de chantage, de pots-de-vin. L'action répressive de l'État y est ainsi moins ressentie qu'au centre-ville. De plus, la peur qu'inspire Mathare aux Kényans, et notamment aux policiers, permet à ses habitants de développer des activités illégales permanentes qui deviennent des filières économiques classiques et propres au bidonville.

Mais tous les bidonvilles de Nairobi ne bénéficient pas de la même marge de liberté. Selon que l'État les pénètre plus ou moins, ils développent certaines activités plus ou moins illégales. Ainsi, Kibera ne pourra pas produire de *chang'aa* en raison de la proximité de la résidence officielle du chef de l'État. Par contre, à Mururui Estate, l'élaboration et la distribution de ce même produit se fait dans les mêmes conditions qu'à Mathare. Dans le bidonville de Lucky Summer Estate, nombreux sont les gens qui se spécialisent dans la production clandestine de savon, profitant de la faible présence de la puissance publique. D'autres activités comme la fabrication de matériaux de construction sont menées à Kangemi et Kayole, du fait de la faible

présence de l'État mais également du fait qu'elles sont considérées comme relevant du secteur informel, plus ou moins légal donc.

Dans certains quartiers populaires où la présence de l'État est régulière et mesurée, le secteur informel prolifère et bénéficie d'une certaine reconnaissance officielle. L'État apparaît ici comme un mécanisme de contrôle et de protection de certains investisseurs aisés qui ont donné leurs affaires en location, ce qui n'empêche pas les policiers de prélever leur « part » lorsque le besoin d'arrondir leur fin de mois se fait sentir. Dans ces quartiers, on trouve des filières classiques de travail formel ou informel, qui fonctionnent souvent en étroite complémentarité : par exemple, le propriétaire d'un kiosque fournira de la nourriture aux ouvriers d'une entreprise, il devient leur ami parce qu'il leur fait crédit, se posant ainsi comme interlocuteur indispensable dans la zone. C'est là un moyen d'intégration facilitant le passage de l'informel au formel. Cependant, le passage inverse, de l'informel vers l'illégal, reste plutôt la norme, en dépit de la régulation des activités.

Le passage de l'informel à l'illégal : les différences selon l'âge et le sexe

L'essentiel des activités de survie dans le secteur informel (*juakali*) se déroule pendant la journée. Les biens et services sont vendus dans les rues et sur les trottoirs des bidonvilles, des quartiers populaires, du centre industriel et du centre-ville. Ces activités peuvent être classées par groupes d'âge mais aussi par sexe.

Presque partout dans la ville des *parking boys* exercent leurs activités. Ce sont des garçons de tous âges qui se chargent, contre quelques pièces d'argent, de garer et de prendre soin des voitures privées. Les garçons sont également engagés pour travailler comme « aides » dans les kiosques de vente de nourriture, où ils sont payés avec un repas ou quelques shillings. Ils mendient également, activité dans laquelle se spécialisent les plus petits car « *les gens n'aiment pas donner de l'argent aux jeunes adultes* ». Ils peuvent également porter les valises des voyageurs, ils offrent leurs services à la sortie des supermarchés pour porter les paquets des clients, ils aident les mécaniciens des garages où ils glanent quelques pièces tout en s'extasiant devant les voitures.

Les filles, quant à elles, mendient. De même, et principalement l'après-midi, elles vendent des revues de seconde main, des légumes, des fruits, et parfois des articles de beauté. Elles s'engagent aussi comme nettoyeuses, payées à l'heure, dans les mosquées du quartier de Eastleigh ou dans les églises chrétiennes du centre-ville : ce travail n'est pas le mieux payé, et souvent elles n'ont pour salaire qu'un plat de nourriture. Il existe également des activités partagées par les filles

et les garçons. A partir de 5 heures du matin et jusqu'à environ midi, ils circulent dans la rue pour ramasser, selon leurs spécialisation, du papier, du carton, des objets métalliques, des morceaux de bois qu'ils mettent dans de vieux sacs à dos. Au même moment mais jusque tard dans la soirée, d'autres se placent dans des endroits stratégiques (feux rouges, coins de rue) pour vendre des cigarettes ou des journaux. Parmi tous ces jeunes, repérables à Nairobi depuis une vingtaine d'années, il faut distinguer ceux qui habitent la rue (enfants de la rue) et ceux qui rejoignent leur famille le soir venu (enfants dans la rue).

En ce qui concerne les adultes, les femmes occupent souvent le trottoir avec leurs propres enfants ou avec d'autres n'ayant aucun lien de parenté, et mendient auprès des passants. D'autres vendent des légumes, surtout le traditionnel *sukuma wiki*, dans des installations de fortune par terre. Dans ces « marchés », elles sont accompagnées quotidiennement de jeunes enfants qui les aident à constituer les pyramides de tomates ou de bananes, à remplir de petits pois ou de sel les boîtes métalliques trouvées dans la rue. Principalement à Mathare Valley, nombreuses sont les femmes qui travaillent à la vente ou au transport d'eau, de matériaux de construction ou de charbon. D'autres encore vendent de la nourriture, préparée dans les bidonvilles, près des chantiers de construction. Les femmes font aussi partie des vendeurs de vêtements et de chaussures d'occasion. Elles veillent à ne pas se faire voler leur marchandise et surveillent l'arrivée éventuelle de la police.

Les hommes tiennent les kiosques de coiffeurs. Ils ont également le monopole de la réparation des chaussures. Les vieux messieurs vendeurs de journaux d'occasion s'activent principalement sur Juja Road, Nairobi River et à Mathare Valley. C'est dans le bidonville de Muoroto ou à Garissa Lodge (Eastleigh) que l'on trouve non seulement les produits fabriqués par les « artisans locaux » (casserolles, lampes à pétrole) mais aussi une partie des vêtements, manteaux, sandales et chaussures envoyés au Kenya par les agences d'aide internationale.

L'essentiel de la survie dans la rue se fait, dans un premier temps, grâce à des activités liées au secteur informel. Ces activités peuvent être momentanées, conjoncturelles ou permanentes. La dynamique sociale urbaine et la persistance de la pauvreté provoquent des changements dans les comportements sociaux et conduisent les travailleurs de la rue à s'insérer dans d'autres types d'activités, leur permettant d'augmenter leurs maigres revenus. La transformation des rôles parmi eux est une conséquence de la précarité de ces revenus et des altérations dans les systèmes de représentation sociale.

Les jeunes, après avoir travaillé durant la matinée dans le ramassage de papiers et autres déchets (accomplissant là une fonction sociale fondamentale puisque le ramassage d'ordures à Nairobi n'est pas assuré dans tous les quartiers), ou après avoir pris soin des voitu-

res, changent radicalement d'activités pour entrer dans les réseaux de délinquance. Apparaissent ainsi les voleurs qui travaillent l'après-midi et le soir, les violeurs qui hantent les lieux isolés durant la nuit, les cambrioleurs qui dévalisent maisons ou magasins avec l'espoir de se procurer de quoi manger ou se droguer.

Certaines des jeunes filles, visibles principalement l'après-midi car elles dorment le matin, rentrent chez elles en fin de journée, se transforment en prostituées prêtes à offrir leurs services dans les rues, clubs et restaurants du centre-ville. Ce type de travail est le mieux payé : « *Ce que je vais gagner en un mois en vendant des légumes, je le gagne en un soir ici* », précise l'une d'entre elles. Les prostituées continuent ainsi d'entretenir des liens avec les hommes de « l'autre société ». De plus, il n'y a pas seulement transformation de rôle, entre le travail de l'après-midi très différent de celui du soir, mais aussi apparition d'une nouvelle spécialisation dans le travail car les prostituées possèdent leurs propres territoires, des endroits bien définis où elles peuvent exercer. La majorité d'entre elles travaillent dans le centre-ville, dans des chambres d'hôtels qui sont pleines la nuit, vides durant la matinée et pleines de nouveau entre midi et quatorze heures (*short time sex*). Elles sont néanmoins encadrées par des souteneurs qui veillent certes à récupérer leur quote-part mais surtout à s'assurer qu'elles s'habillent convenablement pour parcourir les lieux chics. Les prostituées de Mathare Valley n'ont pas en revanche de souteneurs, elles exercent cette activité de façon indépendante, de la même façon qu'elles font leurs affaires informelles sans patron. « *Nombreux sont les clients qui le matin achètent les légumes à mon poste de vente et qui viennent me chercher le soir chez moi pour d'autres affaires. Si je ne trouve pas de clients le soir à Mathare, je peux aller les chercher au centre-ville* ».

Des femmes adultes travaillent aussi la nuit dans les quartiers populaires et les bidonvilles à la vente clandestine de *chang'aa*. Les clients sont reçus chez elles et certains d'entre eux en profitent pour écouler une partie de la marchandise « récupérée » dans les poches des passants ou dans les voitures au cours de la journée.

Le stigmate de la rue

Tous ces travailleurs entretiennent avec le reste de la société des contacts permanents. Mais les réactions à leur égard étant déterminées par un système légaliste où la vie sociale est nécessairement régie par des codes, on peut se demander si, en définitive, il n'existe pas une rupture avec la société. Les codes de discipline et les normes des travailleurs ne sont pas fondés sur les mêmes mécanismes de pensée : aussi, la société devient entrepreneur moral en stigmatisant les auteurs de ce qu'elle considère comme des transgressions.

Les jeunes gens, garçons et filles, qui travaillent dans des activités informelles le matin et jouent le jeu de la délinquance le reste du temps parlent volontiers de leurs clients, de leurs employeurs sans défiance particulière *a priori*. Pourtant, ce sont ceux-là justement qui les rejettent et les pénalisent. Par exemple, certains de ces jeunes se voient empêchés de louer une chambre pour ne plus habiter dans la rue : « *Personne ne veut me louer une chambre, certains de mes clients possèdent des bâtiments où je pourrais loger avec quelques copines, mais ces propriétaires ne veulent pas nous voir chez eux, ils ne veulent pas avoir de prostituées, mais ils n'ont pas de problèmes pour venir nous chercher et nous emmener à l'hôtel* ». Le même processus se reproduit avec les garçons, nommés voyous, voleurs par les mêmes personnes qui achètent leurs marchandises. Les producteurs de *chang'aa* qui entretiennent tous des rapports de corruption avec les représentants des autorités ne sont pas pour autant préservés de l'arbitraire lorsque justement ils ne peuvent s'acquitter des pots-de-vin. Un semblable mécanisme s'opère avec les vendeurs de rue en général. La prison ou la destruction de leurs biens les attend dès l'instant où ils n'ont plus assez d'argent pour soudoyer les policiers.

Dans ce processus, les acteurs en jeu se servent les uns des autres, dans un processus déterminé par la survie et dans lequel les systèmes de représentation et d'opinion, et les attitudes varient en fonction de chaque situation. C'est ainsi que se créent des rapports et des normes contradictoires, lorsque par exemple les acteurs du secteur informel se transforment en médiateurs auprès de la société pour essayer de sauver leurs possessions sinon leur vie. Dans cette logique ambivalente de contacts et de rejets, dans ces rapports de clientèle confus, c'est l'informel qui entame les liens entre la société d'en bas et la société « normale ». C'est dans cette logique que se crée progressivement une sous-culture urbaine illégale et inégalitaire.

Deyssi Rodriguez-Torres
FUCAM, Mons, Belgique
CREPAO, Pau